



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

**Circulaire administrative
CACE/538**

Le 17 mai 2011

**Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur
des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux
de la Commission d'études 5 des radiocommunications et aux
Etablissements universitaires de l'UIT-R**

Objet: Commission d'études 5 des radiocommunications
– **Approbation d'une nouvelle Recommandation et de quatre Recommandations
révisées**

Services de terre

Dans la Circulaire administrative CAR/311 en date du 4 février 2011, un projet de nouvelle Recommandation et quatre projets de Recommandation révisée ont été présentés pour approbation, conformément à la Résolution UIT-R 1-5 (§ 10.4.5).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 4 mai 2011.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe à la présente Circulaire leurs titres avec les numéros qui leur sont attribués.

François Rancy
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexe: 1

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 5 des radiocommunications
- Etablissements universitaires de l'UIT-R
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe

Titres des Recommandations approuvées

Recommandation UIT-R F.1891

Doc. 5/BL/6

Caractéristiques techniques et opérationnelles des liaisons passerelles du service fixe utilisant des stations placées sur des plates-formes à haute altitude dans la bande 5 850-7 075 MHz à utiliser pour les études de partage

Recommandation UIT-R M.1652-1

Doc. 5/BL/7

Utilisation de la sélection dynamique des fréquences dans les systèmes d'accès hertzien, y compris les réseaux locaux hertziens, aux fins de protection du service de radiorepérage dans la bande des 5 GHz

Recommandation UIT-R F.1107-2

Doc. 5/BL/8

Méthodes probabilistes permettant d'évaluer les brouillages causés au service fixe par des satellites utilisant l'orbite géostationnaire

Recommandation UIT-R F.1191-3

Doc. 5/BL/9

Largeur de bande nécessaire et largeur de bande occupée et rayonnements non désirés des systèmes numériques du service fixe

Recommandation UIT-R F.1764-1

Doc. 5/BL/10

Méthode d'évaluation des brouillages causés par les liaisons d'utilisateur des systèmes du service fixe utilisant des stations placées sur des plates-formes à haute altitude aux systèmes hertziens fixes exploités dans les bandes au-dessus de 3 GHz